

Misgurnus fossilis (L., 1758)

La Loche d'étang

Poissons, Cypriniformes, Cobitidés

Description de l'espèce

Le corps très allongé est cylindrique puis comprimé dans sa partie postérieure ; écailles petites.

La nageoire caudale est arrondie ; pas de ligne latérale apparente.

La tête petite est conique, légèrement comprimée, moins haute que longue ; œil petit, haut placé.

Sous-orbitaire sans épine ou avec une petite épine non apparente car la peau n'est pas fendue.

Les 6 longs barbillons supérieurs et les 4 plus courts portés par la mandibule forment une corolle autour de la bouche.

Les dents pharyngiennes (11-14) fines sont crochues, à couronne onguiforme, décroissant de bas en haut.

Toutes les nageoires petites et arrondies, verdâtres, les pectorales des mâles sont plus pointues. Deux crêtes, dorsale et ventrale, juste avant la queue. Au moment du frai les mâles montrent un renflement au milieu du corps. Robe verdâtre parsemée de mouchetures s'organisant en deux bandes foncées et deux bandes claires à reflets cuivrés. Ventre jaune orangé piqueté de noir.

Taille 15 à 30 cm, et jusqu'à 100 g.

Diagnose : D III/5-6 ; A III/5 ; Pt I/(18) 20 ; Pv I/5-6 ; C 14 (16).

Confusions possibles

Se distingue des deux autres Loches, franche (*Nemacheilus barbatus*) et de rivière (*Cobitis taenia*), notamment par ses 10 barbillons et ses deux bandes foncées et deux bandes claires le long de ses flancs.

Caractères biologiques

Reproduction

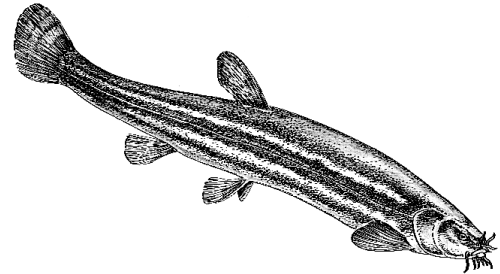
Le frai a lieu d'avril à juin. Les femelles pondent, sur les plantes des eaux profondes, jusqu'à 150 000 œufs rougeâtres de 1,5 mm. Éclosion en 8 à 10 jours à 21° C, les larves portent des branchies externes.

Activité

La Loche d'étang est de mœurs nocturnes et reste enfouie dans la vase durant la journée. Comme la Loche de rivière, elle devient active au crépuscule. Elle possède une respiration branchiale et intestinale : en situation anoxique, elle avale de l'air et l'oxygène est alors absorbé au passage dans l'intestin.

Régime alimentaire

Elle se nourrit d'invertébrés benthiques : vers, mollusques, larves d'insectes.



Caractères écologiques

La Loche d'étang affectionne les eaux calmes des étangs, mares, mortes, fossés et rivières à cours lent et à fond sablo-vaseux.

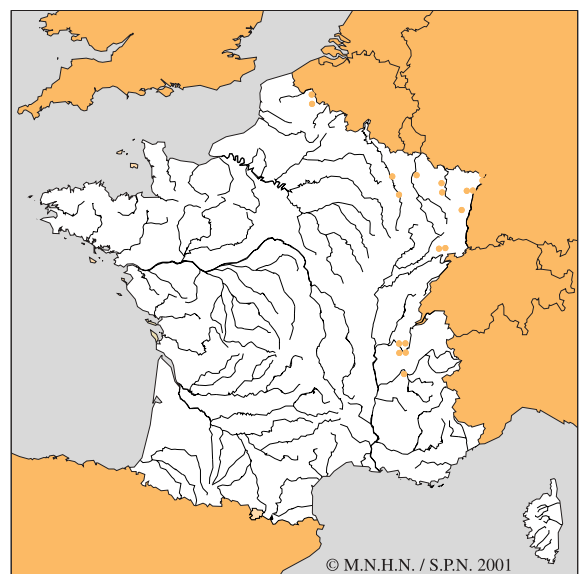
Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*) (Cor. 22.11 22.31)

3130 - Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoëto-Nanojuncetea* (Cor. 22.12 x (22.31 et 22.32))

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12 x 22.44)

Répartition géographique



Cette espèce d'Europe centrale atteint en France sa limite occidentale dans le nord et l'est du pays. On confirme sa présence actuelle dans les marais et mortes du Haut-Rhône et des étangs

dauphinois, aux environs de Belfort, dans la région de Toul et les mortes de la Moselle, de la Sarre, les deux Ried en Alsace et dans les marais d'Aubigny (Nord). D'autres stations de la Sarthe, la Haute-Marne, l'Orne, le Cher et en Provence sont à confirmer.

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II

Convention de Berne : annexe III

Espèce de poisson protégée au niveau national en France (art. 1^{er})

Cotation UICN : Monde : faible risque (quasi menacé) ; France : statut indéterminé

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Cette espèce est susceptible de bénéficier de mesures de protection prises dans le cadre d'un arrêté de biotope (arrêté ministériel du 8 décembre 1988).

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Évolution et état des populations

De mœurs nocturnes, la Loche d'étang reste le plus souvent cachée durant le jour et passe donc facilement inaperçue. C'est la raison pour laquelle elle passe en général pour plus rare qu'elle ne l'est en réalité. Son statut est indéterminé du fait de la dispersion des populations mais sa régression ne fait pas de doute.

Menaces potentielles

Elle est victime de l'assèchement et du curage hivernal des zones humides, ainsi que des pollutions qui s'accumulent dans le sédiment. L'isolement génétique des populations et la méconnaissance de leurs exigences aggravent cette situation précaire.

Propositions de gestion

Propositions relatives à l'habitat de l'espèce

Maintien du fonctionnement naturel des milieux aquatiques (nappes, réseau souterrain, sources, cours d'eau, lacs, étangs).

Maintien de la stabilité et de la qualité des systèmes hydrologiques des eaux courantes, des nappes phréatiques et des eaux dormantes (ni drainage, ni marnage artificiel, ni barrages, surveillance de la pollution).

Des consignes de gestion, comme l'entretien séquentiel des fossés, sont à édicter.

Propositions concernant l'espèce

Une politique de protection particulière avec, le cas échéant, un repeuplement ponctuel dans des marais protégés apparaît fondée.

L'élaboration d'un manuel de gestion pour ce poisson est nécessaire

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette espèce est peu susceptible d'interférer avec d'autres ; les mesures prises en sa faveur profiteront également aux autres espèces aquatiques.

Expérimentations et axes de recherche à développer

Une étude générale sur la biologie et l'écologie de cette espèce discrète permettrait de mieux la connaître et de mieux évaluer ses exigences et une étude génétique de vérifier l'existence de plusieurs souches en France.

Définir des mesures de gestion appropriées.

Bibliographie

- KEITH P., ALLARDI J. & MOUTOU B., 1992.- Livre rouge des espèces menacées de poissons d'eau douce de France. Collection Patrimoines naturels, vol 10. Muséum national d'histoire naturelle, Secrétariat faune flore, Paris, 111 p.
- KOURIL J., HAMACKOVA J., ADAMEK Z., SUKOP I., STIBRANYIOVA I. & VACHTA R., 1994.- The artificial propagation and culture of young mud loach (*M. fossilis*). p. : 305-310. In KIRCHHOFER & HEFTI (eds), Conservation of endangered freshwater in Europe. Birkhauser, Basel.
- PEDROLI J.C., ZAUGG B. & KIRCHHOFER A., 1991.- Atlas de distribution des poissons et cyclostomes de Suisse. Centre suisse de cartographie de la faune, Neuchâtel, 207 p.
- RIFFEL M., SCHENK M. & SCHREIBER A., 1994.- Electrophoretic differentiation between European loach (*Misgurnus fossilis* L.) and Oriental weather fish (*Misgurnus mizolepis*, Gthr) an autochthonous and a feral species of central european freshwater fish. *Ztschr. Angew. Zool.*, **80** : 473-483.